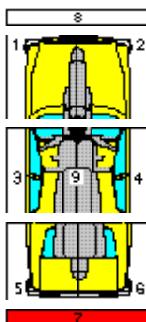


KPI EXPERTISE 76 - ROUEN
4 BIS RUE DU 08 MAI 1945
76390 AUMALE
Tél. : 0235174141
Fax : 0235174140
Email :



Date du rapport : 17/10/2025
Numéro référence : 254048554
Nom : Mme CRESPIN CAMILLE
Société : BPCE ASSURANCES IARD
Numéro de Contrat : 012746512
Référence Société : 250534848
Référence Emetteur :
Date évènement : 28/08/2025
Date Mission : 29/08/2025

RAPPORT D'EXPERTISE EURO

Je vous adresse le rapport que j'ai établi au titre de la mission en référence.
Restant à votre disposition, je vous prie d'agrérer l'expression de mes salutations distinguées

Destinataire :
CRESPIN CAMILLE
526 RUE DE BIMARE
76160 RONCHEROLLES SUR LE VIVIER

VEHICULE EXPERTISE :

Immatriculation : F AV-784-GK
Genre : VP
Marque : NISSAN
Carrosserie : CI 5
Modèle : QASHQAI 1.5 DCI - 106
Energie : GO
Finition : CONNECT EDITION
Puissance : 6 CV
Type : M10NSSVP000S477
Couleur : Gris Foncé
Numéro série : SJNFCAJ10U2071361
Nombre : 5
Mise en circul. : 18/06/2010
places :
Kilométrage : 255556 km
Poids à vide :
Usure pneus : AV G :80 % AR G:100 % PTAC : 1930
AV D :80 % AR D:100 % **Etat général** : Dangereux

MANDANT :

BPCE ASSURANCES IARD
7 PROMENADE GERMAINE SABLON
PARIS

REPARATEUR :

MARY AUTOMOBILES ROUEN
184 AVENUE DU MONT RIBOUDET
BP 4028
76000 ROUEN

CIRCONSTANCE DE L'EXPERTISE

-Vu Avant travaux le 08/09/2025 personnes présentes
FRANCOIS DELAPIERRE (EEF) Expert, MR HAUCHECORNE Réparateur

Lieu de l'expertise : Réparateur
MARY AUTOMOBILES ROUEN
184 AVENUE DU MONT RIBOUDET
BP 4028
76000 ROUEN

PIECES COMMUNIQUEES :

PROCEDURE APPLICABLE : V.E.I. (véhicule économiquement irréparable)
VEHICULE ECONOMIQUEMENT REPARABLE : Non
VEHICULE TECHNIQUEMENT REPARABLE : Oui
IMMOBILISATION THEORIQUE : 4.0 jour(s)
DOMMAGES IMPUTABLES : Arrière, Forte, 180°
ACCORD PRIS AVEC LE REPARATEUR : Oui **ACCORD DE REGLEMENT DIRECT DEFINITIF** : Non

Véhicule économiquement irréparable

Valeur de remplacement à dire de l'expert

3400.00 TTC

(2833.33HT)

Valeur du bien après événement

251.00

(2582.33HT)

Différence des valeurs

3149.00 TTC

TVA récupérable : Non

THIERRY LIN 003415-VE
Expert en automobile
VE 003415

Dans le cadre de l'expertise de votre véhicule, nous sommes amenés à traiter vos données personnelles (noms, prénoms, coordonnées, etc...). Ces données sont destinées au cabinet d'expertise et à ses sous-traitants (éditeurs de logiciels notamment), au propriétaire du véhicule, au réparateur, et le cas échéant, à l'assureur et au Ministère de l'intérieur. Elles sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation de notre mission, puis archivées conformément aux règles de prescription légale. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données, et d'un droit d'opposition pour des motifs légitimes auprès de votre assureur, et lorsque la mission nous a été confiée par vous-même à l'adresse suivante : . Enfin, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés), autorité de contrôle en charge du respect des obligations en matière de protection des données à caractère personnel.

ANNEXE au RAPPORT D'EXPERTISE

Numéro 254048554

Acheteur

INDRA BPCE
80 RUE CONDORCET
38096 VILLEFONTAINE

Statut : Conventionné
Classe de destination :
Convention de destination : Non
Ordre d'enlèvement : 09/09/2025
Référence Interne chez l'acheteur :
Référence de l'acheteur chez l'assureur :

Remorquage réglé par l'assuré :
Transport réglé par l'assuré :
Tel : 02.32.10.41.41

Total Général

Libellé	Vétusté non déduite			Vétusté déduite			
	HT	TVA	TTC	HT	Remise	TVA	
Main d'oeuvre				1733.55		346.71	2080.26
Pièces	3690.97	738.21	4429.18	3690.97		738.21	4429.18
Ingrédients peintures	298.90	59.78	358.68				
Forfait				41.00		8.20	49.20
Hors élément SGC				5187.98		1037.61	6225.59
Minoration				790.29		158.06	948.35
Total général				5187.98		1037.61	6225.59

ANNEXE au RAPPORT D'EXPERTISE
Numéro 254048554
Chiffrage du Choc numéro 1

Descriptif

Point d'impact Angle	Arrière 180°	Intensité Zone de déformation	Forte Arrière, Dessous	Immobilisation théorique	4.0 jour(s)
--------------------------------	-----------------	---	---------------------------	---------------------------------	-------------

Sous total par choc

Libellé	Vétusté non déduite			Vétusté déduite			TTC
	HT	TVA	TTC	HT	Remise	TVA	
Main d'oeuvre				1733.55		346.71	2080.26
Pièces	3690.97	738.21	4429.18	3690.97		738.21	4429.18
Ingrédients peintures	298.90	59.78	358.68				
Forfait				41.00		8.20	49.20
Hors élément SGC				5187.98	576.44 €	1037.61	6225.59
SOUS TOTAL GENERAL				5187.98		1037.61	6225.59

Main d'oeuvre par choc et par qualification

Libellé	Nbr heures	P.U.	HT brut	Montant TVA	Remise
Tôlerie T1	9.30	67.00	623.10	124.62	
Tôlerie T2	6.80	72.00	489.60	97.92	
Tôlerie T3	1.50	77.90	116.85	23.37	
Peinture PEINT1	7.00	72.00	504.00	100.80	

(DSP : Débosselage Sans Peinture, MES : Mécanique Electricité Sellerie, PEINT : Peinture, T : Tôlerie)

Pièces par choc

Remplacement

Libellé	Abatt. Usure	Quantité	HT brut	Taux TVA	Remise	HT net	Peinture
VOLET AR		1.0	1348.28	20.00 %		1348.28	Oui
PLANCHER AR PARTIE A		1.0	693.07	20.00 %		693.07	Oui
PARE-CHOCS AR REEMPL		1.0	610.99	20.00 %	213.85	397.14	Oui
PANNEAU AR		1.0	598.99	20.00 %		598.99	Oui
ABSORBEUR DE PARE-CH		1.0	111.19	20.00 %		111.19	Non
ENJOLIVEUR DE VOLET		1.0	108.12	20.00 %		108.12	Oui
FEU DE BROUILLARD		1.0	87.71	20.00 %		87.71	Non
KIT COLLAGE VITRE LU		1.0	75.00	20.00 %		75.00	Non
MONOGRAMME DE MODELE		1.0	62.33	20.00 %		62.33	Non
MONOGRAMME AR DE MOT		1.0	62.33	20.00 %		62.33	Non
EMBLEME DE MARQUE AR		1.0	62.33	20.00 %		62.33	Non
CATADIOPTRE AR D		1.0	45.00	20.00 %		45.00	Non
GARNITURE DE PANNEAU		1.0	27.98	20.00 %		27.98	Non
PLAQUE D'IMMATRICULA		1.0	11.50	20.00 %		11.50	Non

Opération

FORFAIT PEINTURE NIS	Opération de peinture seule
CONTROLE TRAINS AV,	Opération de contrôle (sans banc)
BANQUETTE AR 3EME RA	Dépose et repose
TAPIS DE COFFRE	Dépose et repose
LAMPE D'ECLAIREUR G	Dépose et repose
ECLAIREUR G DE COFFR	Dépose et repose
ACCOUDOIR DE GARNITU	Dépose et repose
BANQUETTE AR	Dépose et repose
GARNITURE AV G DE CO	Dépose et repose
GARNITURE G DE COFFR	Dépose et repose
GACHE DE VOLET AR	Dépose et repose
SUPPORT SUP. D'EQUI	Dépose et repose
SUPPORT SUP. D'EQUI	Dépose et repose
TUYAU AR DE LAVE-VIT	Dépose et repose
JOINT SUP. DE VITRE	Dépose et repose
VITRE DE LUNETTE AR	Dépose et repose
SERRURE DE VOLET AR	Dépose et repose
POIGNEE DE TIRAGE DE	Dépose et repose
ENJOLIVEUR DE VOLET	Dépose et repose
CONTACTEUR DE VOLET	Dépose et repose
CONTACTEUR DE VERROU	Dépose et repose

ANNEXE au RAPPORT D'EXPERTISE

Numéro 254048554

Opération

CAMERA DE RECUL	Dépose et repose
JOINT DE POIGNEE EXT	Dépose et repose
GICLEUR DE LAVE-VITR	Dépose et repose
PLATINE DE FEU STOP	Dépose et repose
FEU STOP ADDITIONNEL	Dépose et repose
GARNITURE SUP. DE	Dépose et repose
MOTEUR D'ESSUIE-VITR	Dépose et repose
FAISCEAU D'ECLAIREUR	Dépose et repose
PLAQUE D'IMMATRICULA	Dépose et repose
LAMPE D'ECLAIREUR G	Dépose et repose
ECLAIREUR G DE PLAQU	Dépose et repose
LAMPE D'ECLAIREUR D	Dépose et repose
ECLAIREUR D DE PLAQU	Dépose et repose
MONOGRAMME AR DE MOT	Dépose et repose
MONOGRAMME DE MODELE	Dépose et repose
FAISCEAU DE VOLET AR	Dépose et repose
SUPPORT INF. D'EQUI	Dépose et repose
SUPPORT INF. D'EQUI	Dépose et repose
EMBLEME DE MARQUE AR	Dépose et repose
JOINT DE FEU AR G DE	Dépose et repose
FEU AR G DE VOLET AR	Dépose et repose
PORTE-LAMPE DE FEU D	Dépose et repose
LAMPE DE FEU DE RECU	Dépose et repose
FEU AR G COMPLET DE	Dépose et repose
GARNITURE INF. DE	Dépose et repose
JOINT DE FEU AR D DE	Dépose et repose
FEU AR D DE VOLET AR	Dépose et repose
PORTE-LAMPE DE FEU D	Dépose et repose
LAMPE DE FEU DE RECU	Dépose et repose
FEU AR D COMPLET DE	Dépose et repose
SUPPORT DE BUTEE G D	Dépose et repose
BUTEE G DE VOLET AR	Dépose et repose
SUPPORT DE BUTEE D D	Dépose et repose
BUTEE D DE VOLET AR	Dépose et repose
ANTENNE DE VOLET AR	Dépose et repose
ANTENNE AR D'HABITAC	Dépose et repose
BALAI D'ESSUIE-VITRE	Dépose et repose
CAPUCHON DE PORTE-BA	Dépose et repose
PORTE-BALAI D'ESSUIE	Dépose et repose
EQUILIBREUR G DE VOL	Dépose et repose
EQUILIBREUR D DE VOL	Dépose et repose
VOLET AR	Opération de contrôle (sans banc)
PORTE-LAMPE DE FEU D	Dépose et repose
LAMPE DE FEU DE BROU	Dépose et repose
FEU DE BROUILLARD	Dépose et repose
LAMPE DE FEU STOP G	Dépose et repose
PLATINE DE FEU AR G	Dépose et repose
LAMPE DE FEU AR G	Dépose et repose
FEU AR G	Dépose et repose
FEU AR G COMPLET	Dépose et repose
LAMPE DE FEU STOP D	Dépose et repose
PLATINE DE FEU AR D	Dépose et repose
LAMPE DE FEU AR D	Dépose et repose
FEU AR D	Dépose et repose
FEU AR D COMPLET	Dépose et repose
FEUX AR	Dépose et repose
ELARGISSEUR D'AILE A	Dépose et repose
ELARGISSEUR D'AILE A	Dépose et repose
EMBOUT G DE PARE-CHO	Dépose et repose
EMBOUT D DE PARE-CHO	Dépose et repose
PARE-CHOCKS AR	Dépose et repose
CONTROLE ESSAI SIMPL	Opération de contrôle (sans banc)
CATADIOPTRE AR G	Dépose et repose
CATADIOPTRE AR D	Dépose et repose
OBTURATEUR DE PARE-C	Dépose et repose

ANNEXE au RAPPORT D'EXPERTISE

Numéro 254048554

Opération

DESHABILLAGE PARE-CH	Dépose et repose
PURGE CIRCUIT DE FRE	Dépose et repose
BUTEE DE BRAS DE SUS	Dépose et repose
BRAS SUP. DE SUSPEN	Dépose et repose
BUTEE DE BRAS DE SUS	Dépose et repose
BRAS SUP. DE SUSPEN	Dépose et repose
BRAS INF. DE SUSPEN	Dépose et repose
BRAS INF. DE SUSPEN	Dépose et repose
FREIN DE STATIONNEME	Opération de contrôle (sans banc)
LOT DE SEGMENTS DE F	Dépose et repose
LOT DE PLAQUETTES DE	Dépose et repose
LOT DE DISQUES DE FR	Dépose et repose
MOYEUX DE ROUES AR	Dépose et repose
PROTECTEURS DE DISQU	Dépose et repose
TIRANT INF. DE SUSP	Dépose et repose
PALIER DE BRAS DE SU	Dépose et repose
DISQUE DE FREIN AR G	Dépose et repose
MOYEU DE ROUE AR G	Dépose et repose
PROTECTEUR DE DISQUE	Dépose et repose
BRAS DE SUSPENSION A	Dépose et repose
TIRANT INF. DE SUSP	Dépose et repose
PALIER DE BRAS DE SU	Dépose et repose
DISQUE DE FREIN AR D	Dépose et repose
MOYEU DE ROUE AR D	Dépose et repose
PROTECTEUR DE DISQUE	Dépose et repose
BRAS DE SUSPENSION A	Dépose et repose
BRAS DE SUSPENSIONS	Dépose et repose
SUPPORT G DE BERCEAU	Dépose et repose
SUPPORT D DE BERCEAU	Dépose et repose
AMORTISSEUR AR G	Dépose et repose
AMORTISSEUR AR D	Dépose et repose
LOT D'AMORTISSEURS A	Dépose et repose
ENJOLIVEUR DE ROUE A	Dépose et repose
ROUE AR G	Dépose et repose
SEMELLE SUP. DE RE	Dépose et repose
RESSORT DE SUSPENSIO	Dépose et repose
ENJOLIVEUR DE ROUE A	Dépose et repose
ROUE AR D	Dépose et repose
SEMELLE SUP. DE RE	Dépose et repose
RESSORT DE SUSPENSIO	Dépose et repose
LOT DE RESSORTS DE S	Dépose et repose
BRIDE DE PALIER G DE	Dépose et repose
PALIER G DE BARRE AN	Dépose et repose
BRIDE DE PALIER D DE	Dépose et repose
PALIER D DE BARRE AN	Dépose et repose
BARRE ANTI-ROULIS AR	Dépose et repose
SILENCIEUX AR	Dépose et repose
BERCEAU AR	Dépose et repose
ACCOUDOIR DE GARNITU	Dépose et repose
GARNITURE AV D DE CO	Dépose et repose
GARNITURE D DE COFFR	Dépose et repose
PORTE-LAMPE DE FEU D	Dépose et repose
LAMPE DE FEU DE BROU	Dépose et repose

Ingrédients peintures par choc

Libellé	Quantité	P.U.	HT brut	Taux TVA	Remise
Métal vernis Temps H	7.00	42.70	298.90	20.00 %	

Forfait par choc

Libellé	Quantité	P.U.	HT brut	Taux TVA
ERD, enlèvement recyclage déchets	1.00	5.00	5.00	20.00 %
Application corps creux	1.00	10.00	10.00	20.00 %
Application corps creux	1.00	10.00	10.00	20.00 %
Application insonorisant	1.00	8.00	8.00	20.00 %
Application anti gravillonnage	1.00	8.00	8.00	20.00 %

ANNEXE au RAPPORT D'EXPERTISE

Numéro 254048554

Commentaires

Numéro de formule du certificat d'immatriculation	2021DL03656
Commentaires	<p>Documents de cession conformes recus : non Presence du certificat d'immatriculation : non Date du certificat d'immatriculation : 21/07/21 Nom et prenom du ou des titulaires du certificat d'immatriculation : CRESPIN CAMILLE Numero de formule : 2021DL03656 A defaut du certificat d'immatriculation : declaration perte/ vol et demande de duplicita. Nombre de cle : Procedure VGE: Non Date effective de l'enlevement : Certificat de situation vierge : oui Cloture a j+30 sans reponse -----Resultat de l'appel d'offre : -Auto pieces14,14170 Lieury d'Odon, 251Etcc - SAS RECUP AUTO, 56850 Caudan, pas interesse -----Reparations superieures a la valeur En cas d'une indemnisation partielle ou totale du sinistre par la societe d'assurance, la Procedure V.E.I s'appliquerait (Articles L 327-1 a L 327-5 du code de la route). Le vehicule etant techniquement reparable au sens du deuxième alinea de l'article R326-2 du code de la route, la remise en etat peut etre envisagee souscontrole d'un expert agree V.E. Dans cette hypothese, la remise en circulation du vehicule ne pourra etre effective qu'apres l'édition d'un rapport de conformite etabli par un Expert Automobile. Afin de delivrer son rapport de conformite, l'Expert realisera un suivi de travaux, a minima, avant, pendant et apres les reparations. Pour remettre le vehicule en circulation, les dommages ou deficiences affectant la securite du vehicule devront etre remis en etat (consecutifs au sinistre ou non). Procedure VGE : Non Nota : La prefecture doit etre informee du refus du proprietaire de ceder son vehicule a l'assureur ou en cas de silence dans un delai de 30 jours apres la proposition de reglement ou de cession. Reparations superieures a la valeur (Procedure V.E.I) Sinistre entrainant l'application de la procedure V.E.I, en vertu des Articles L. 327-1 a L. 327-3 du code de la route. Le vehicule etant techniquement reparable au sens du deuxième alinea de l'article R. 326-2 du code de la route, la remise en etat peut etre envisagee sous controle d'un expert agree V.E. Dans cette hypothese, la levee de l'opposition au transfert du certificat d'immatriculation ne pourra etre effective qu'apres l'édition d'un rapport de conformite etabli par un Expert Automobile. Afin de delivrer son rapport de conformite, l'Expert realisera un suivi de travaux, a minima, avant, pendant et apres les reparations. Pour lever l'opposition au transfert du certificat d'immatriculation, les dommages ou deficiences affectant la securite du vehicule devront etre remis en etat (consecutifs au sinistre ou non). Procedure VGE : Non Nota : La prefecture doit etre informee du refus du proprietaire de ceder son vehicule a l'assureur ou en cas de silence dans un delai de 30 jours apres la proposition de reglement ou de cession.</p>